

## ► Informations générales

### Cours

**Sigle et section** PSY3119L

**Titre long** Psychologie communautaire

**Nombre de crédits** 3

**Trimestre et année** Automne 2023

**Horaire** Mardi 8h30 à 11h30

**Mode de formation** Hybride

**Site StudiUM** <https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=254884>

**Description courte et  
préalables** <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

### Enseignant(e)

**Nom et titre** Eric Pilote

**Coordonnées** [eric.pilote@umontreal.ca](mailto:eric.pilote@umontreal.ca)

**Disponibilités** Sur demande

### Auxiliaire d'enseignement

**Nom** À déterminer

**Coordonnées** -

**Disponibilités** -

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

**VOLET THÉORIQUE** : Familiariser l'étudiant.e avec le domaine de la psychologie communautaire.

**VOLET CRITIQUE** : Permettre à l'étudiant.e de se positionner personnellement sur différents enjeux sociaux et l'amener à porter un regard critique sur la santé mentale à travers la vie en société, en favorisant la prise de parole en classe.

**VOLET PROFESSIONNEL-INTERVENTION** : Créer une ouverture professionnelle, en présentant différents champs d'intervention possibles dans le milieu communautaire, mais aussi en présentant différentes formations complémentaires.

### Objectifs d'apprentissage

#### VOLET THÉORIQUE

- Connaître et comprendre l'apport de la psychologie communautaire pour résoudre les problèmes sociaux et améliorer la qualité de la vie, puis situer cette contribution par rapport à celles d'autres branches de la psychologie et des autres sciences humaines et sociales.
- Connaître les principaux modes d'intervention en psychologie communautaire et les postulats sur lesquels ils reposent.
- S'initier aux différents types de recherches effectuées en psychologie communautaire, ainsi qu'à leur méthodologie.

#### VOLET CRITIQUE

- Exercer un regard global et critique sur des événements contextuels et sociaux qui interagissent avec l'état ou le développement psychologique des individus.
- Apprendre à articuler sa pensée à partir de données probantes à travers les différentes connaissances et sujets qui sont abordés en classe.
- Favoriser la prise de parole en public en encourageant l'étudiant à exprimer ses idées à travers un espace d'échanges sain et respectueux.

#### VOLET PROFESSIONNEL-INTERVENTION

- À travers les différentes conférences organisées dans le cours, explorer différentes populations, enjeux sociaux, pratiques et interventions qui sont habituellement rencontrés, en relation d'aide, dans le milieu communautaire.
- Explorer les différentes possibilités de carrière et avenues professionnelles dans le milieu communautaire au Québec.

## Compétences développées

### Après avoir suivi ce cours, l'étudiant.e devrait :

- Posséder une meilleure compréhension des principaux buts, concepts, principes, valeurs, méthodes de recherche et théories en psychologie communautaire.
- Mieux se connaître sur le plan de ses valeurs et de ses intérêts de recherche ou d'intervention.
- Posséder de meilleures connaissances des différentes perspectives d'emploi qui s'offrent à lui/elle à la fin de son BAC en psychologie.
- Faire preuve d'éthique et d'esprit critique, en étant capable de se positionner personnellement sur différents enjeux sociaux à travers une rhétorique basée sur les données probantes.

## Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés magistraux en format vidéo
- Lectures optionnelles
- Conférences/témoignages avec différent.e.s intervenant.e.s du milieu communautaire
- Forums de discussion
- Visionnement de la série « Naufragés des villes ».

► **Calendrier**

DATE	SÉANCE	ACTIVITÉ	THÈMES
5 septembre	COURS 01	Vidéo	Introduction à la psychologie communautaire
12 septembre	COURS 02	Vidéo	Modèle écologique et santé mentale
19 septembre	COURS 03	Vidéo	Exclusion sociale
26 septembre	COURS 04	Vidéo	Progrès social
3 octobre	COURS 05	Vidéo	Genre et féminisme
10 octobre	COURS 06	Vidéo	Économie et politique
17 octobre	CONGÉ	SEMAINE DE LECTURE	
24 octobre	EXAMEN	Examen en présentiel	
31 octobre	COURS 07	Conférence en présentiel + vidéo	Empowerment, éducation populaire et libération
7 novembre	COURS 08	Conférence en présentiel + vidéo	Épistémologie et recherche-action
14 novembre	COURS 09	Conférence en présentiel + vidéo	Conception de programmes et ISS
21 novembre	COURS 10	Conférence en présentiel + vidéo	Évaluation de programmes
28 novembre	COURS 11	Conférence en présentiel + vidéo	Le milieu communautaire au Québec
5 décembre	COURS 12	Vidéo	Transfert de connaissances
12 décembre	CONGÉ	PAS DE COURS	
19 décembre	EXAMEN	Examen en présentiel	

\* Le 9 octobre est un jour férié.

## ▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Examen en classe	Examen Intra	<b>2023-10-24</b>	40%
Examen en classe	Examen final	<b>2023-12-19</b>	45%
Remise de travail en ligne	Rapports de conférence	<b>2023-12-19</b>	10%
Remise de travail en ligne	Compte-rendu écrit sur les Naufragés des villes	<b>2023-12-19</b>	5%

### Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Sur Studium
Matériel autorisé aux examens	Aucun

## ▶ Ressources

### Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	--
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	--
Équipement (matériel)	--

### Ressources complémentaires

Autres	Liens sur Studium
--------	-------------------

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

## Consignes et règles pour les évaluations

**Absence à un examen** L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire disponible à cet effet dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intratrimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

**Politique de retard des travaux** À l'intérieur des cinq jours suivants la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

**Qualité de la langue** Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

**Seuil de réussite exigé** Premier cycle : 50%      Cycles supérieurs : 60%

## Dates importantes

**Modification de l'inscription** 2023-09-20

**Date limite d'abandon** 2023-11-17

**Évaluation de l'enseignement** Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

## Utilisation des technologies en classe

### Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

### Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

### Bureau du français dans les études

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

### Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

### Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

### Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca/services>

### Soutien aux étudiants en situation de handicap

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-etudiants-situation-handicap>

## Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

### Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

### Tout sur le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

## Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

### Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

## Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

### Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.